

Séance ordinaire du 6 juin 2016

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce sixième jour de juin deux mille seize (06-06-2016) à 19 h 30, au 1230, rue Principale, Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

Monsieur le maire procède à la lecture de la pensée du mois :

« Rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans passion. »

Georg Wilhelm Friedrich Hegel

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

- 2. Adoption des procès-verbaux***
- 3. Correspondance***
- 4. Trésorerie***
- 5. Adoption des comptes fournisseurs***
- 6. Engagements de crédits – Juin 2016***
- 7. Demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)***
- 8. Congrès de la Fédération québécoise des municipalités – Inscription***
- 9. Mandat à ASQ Consultant en avantages sociaux – Gestion du régime d'assurance collective***
- 10. Assurance collective - Délégation à la MRC de Mékinac pour demande de soumissions***
- 11. Octroi de contrat – GHD Consultants Ltée - Contrôle qualitatif des matériaux en chantier – Travaux d'asphaltage sur la rue Biron***
- 12. Octroi de contrat – Équipements Récréatifs Jambette inc.– Modules de jeux et balançoire de parc***

Séance ordinaire du 6 juin 2016

13. *Autorisation d'utilisation d'un habit de combat au Grand Prix de Trois-Rivières par un pompier*
14. *ACSIQ – Inscription au séminaire « Ressources humaines » - Automne 2016*
15. *Demande d'autorisation à la CPTAQ de madame Lise Houde à l'égard d'une partie des lots 2 545 238, 2 781 231 et 2 545 241 du cadastre du Québec, situés dans une zone agricole*
16. *Demande de dérogation mineure de M. Denis Beaulieu à l'égard de l'immeuble sis au 145, rue Roland, lot 2 545 404 du cadastre du Québec*
17. *Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès – Nomination de représentants à titre d'observateurs*
18. *Autorisation de signataires – Protocole d'entente - Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS) – « Sentier pédestre : Parcours actif »*
19. *Autorisation d'achat d'équipement et d'octroi de contrat – Versagym – « Sentier pédestre : Parcours actif »*
20. *Demande d'autorisation – Utilisation de rues - Demi-Marathon Marcel-Jobin*
21. *Demande d'autorisation - Inscription à la formation DAFA des animateurs de camp de jour de la MRC de Maskinongé*
22. *Autorisation d'embauche de moniteurs - Fête nationale*
23. *Coopérative jeunesse de services (CJS) – Aide financière pour les aînés et les jeunes familles*
24. *Autorisation de demande de subvention – Programme Emplois d'Été – Échanges étudiants – Accueil d'un jeune en immersion française au sein du Camp de jour 2016*
25. *Appartenance Mauricie – Demande d'achat de calendriers historiques 2017 portant sur le thème du rôle de la Mauricie dans l'histoire du Canada*
26. *Plaque commémorative des maires de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès – Attestation de propriété de la Société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès*
27. *Motion de remerciements – Monsieur Denis Lacerte– Don d'un bâtiment pour exercice des pompiers*
28. *Affaires diverses*
 - 28.1 *Exercice d'équité salariale – Autorisation à payer les rétroactions*
 - 28.2 *Autorisation de placement temporaire – Banque Laurentienne*
- Période de questions*
29. *Clôture de la séance*

2016-06-231

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point «Affaires diverses» ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il revient sur le dossier de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) qui a préoccupé la Municipalité durant les dernières semaines. Il relate l'annonce du 25 mai dernier qui mentionnait la fermeture temporaire du site d'enfouissement le 2 juin par la RGMRM, en raison du fait qu'elle n'avait pas reçu de certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) concernant le rehaussement des cellules d'enfouissement. Il souligne qu'à la suite de cette annonce de fermeture, Mme Chrystine Tremblay, sous-ministre au MDDELCC, accompagnée de son équipe, a convoqué les représentants membres de la Régie, le conseil d'administration ainsi que deux représentants municipaux afin d'y faire le point. Lors de cette réunion, il a été

Séance ordinaire du 6 juin 2016

clairement démontré que, depuis 2003, il y a, à la Régie, un laxisme sur le recouvrement journalier et la présence de plusieurs zones sans captage de biogaz. De plus, le recouvrement final de la cellule 1 n'est toujours pas complété. Tout cela n'aide en rien la diminution des épisodes de mauvaises odeurs. Finalement, tout cela est venu confirmer à la Municipalité que ses craintes relatives à l'augmentation des épisodes de mauvaises odeurs étaient, et sont encore, fondées en raison de la mauvaise gestion du site. De plus, d'autres non conformités ont été aussi énoncées, telles que le portail radiologique qui était non fonctionnel pendant plus de cinq mois. À la suite de tous ces constats, le MDDELCC a exigé que la Régie mette en place, dans les prochaines semaines, un plan d'action afin de régulariser la situation. Enfin, un contrôle renforcé par le ministère y sera effectué.

Il mentionne également la bonne nouvelle reçue en ce qui a trait au dossier portant sur la quantité d'eau potable existante dans la municipalité : le rapport des experts confirme que la capacité des puits actuels est suffisante pour relier au système d'aqueduc municipal les futurs développements dans les prochaines années.

Aussi, il évoque l'achat de modules de jeux qui seront installés sur la rue François-Chrétien, pour les enfants âgés entre dix-huit mois et cinq ans, afin de pallier la demande de citoyens.

En outre, il rappelle aux Stéphanoises et Stéphanois que la construction de la nouvelle bâtisse multifonctionnelle et la réfection de la rue Biron sont imminents.

Enfin, il avise les citoyens du fait que le ministère des Transports effectuera des travaux majeurs sur le viaduc 202 et que la circulation sera perturbée durant quinze semaines dès le début du mois de juillet.

Robert Landry,
Maire

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mai 2016 et de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2016 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2016-06-232

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mai 2016 et de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2016 soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 2016-06-06 préparé par madame Josiane Pellerin, greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2016-06-233

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 2016-06-06.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 6 juin 2016

4. Trésorerie

Rien à ce point.

5. Adoption des comptes fournisseurs

2016-06-234

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver :

- Les déboursés pour la période du *1^{er} au 31 mai 2016* totalisant 158 280,77 \$.
- Les comptes à payer *au 31 mai 2016* au montant de 102 460,89 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je soussignée certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

Lou-tec Industriel – Location matériel Dekhockey

2016-06-235

La résolution
n° 2016-06-235 a
été modifiée par
la résolution
n° 2017-03-116

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'affectation du fonds de roulement d'une somme de 232,95 \$, taxe nette, pour pourvoir aux dépenses relatives à la location de matériel chez Lou-tec, dans le cadre de la mise en place d'un dekhockey. (facture n° 208589)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Cimentier Brassard – Dalle de béton - Dekhockey

2016-06-236

La résolution
n° 2016-06-236 a
été modifiée par
la résolution
n° 2017-03-116

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Cimentier Brassard de la facture n° 2020 d'une somme de 3 200,00 \$, avant taxes, pour pourvoir aux dépenses relatives à la fabrication et à l'installation d'une dalle de béton, dans le cadre de la mise en place d'un dekhockey.

Il est de plus résolu d'autoriser l'affectation du fonds de roulement pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Claude Gélinas et fils inc. – Installations - Dekhockey

2016-06-237

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Claude Gélinas et fils inc. de la facture n° 10635 totalisant 1 025,17 \$, avant taxes, pour pourvoir aux dépenses relatives au montage des installations dans le cadre de la mise en place d'un dekhockey.

Séance ordinaire du 6 juin 2016

La résolution
n° 2016-06-237 a
été modifiée par
la résolution n°
2017-03-116

Il est de plus résolu d'autoriser l'affectation du fonds de roulement pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Matériau Lavergne inc. – Matériel Dekhockey

2016-06-238

La résolution
n° 2016-06-238 a
été modifiée par
la résolution n°
2017-03-116

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Matériau Lavergne inc. des factures n°s 630728, 630823 et 1316643, respectivement de 238,59 \$, 241,24 \$ et 5,47 \$, totalisant la somme 485,30 \$, avant taxes.

Il est de plus résolu d'autoriser l'affectation du fonds de roulement pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Apur urbanistes-conseils – Honoraires professionnels – Conformité du plan et des règlements d'urbanisme

2016-06-239

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Apur urbanistes-conseils, de la facture n° 1605-059 de 1 072,50 \$, avant taxes, représentant des honoraires professionnels pour une assistance en urbanisme visant l'obtention des attestations de conformité du plan et des règlements d'urbanisme au SADR de la MRC de Maskinongé, pour la période se terminant le 5 mai 2016. (résolutions no 2014-10-416 et 2014-12-527)

Il est de plus résolu d'affecter le surplus de fonctionnement affecté pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Marceau, Soucy, Boudreau, Avocats – Honoraires professionnels – Dossier RGMRM

2016-06-240

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Marceau, Soucy, Boudreau, Avocats de la facture n° 17482, au montant de 3 028,28 \$, avant taxes, représentant des honoraires pour services professionnels rendus dans le dossier de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

Il est de plus résolu d'affecter le surplus de fonctionnement affecté pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. – Honoraires professionnels – Consultations générales – Relations de travail et arbitrage de différend

2016-06-241

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L., de la facture n° 1289444 d'un montant de 594,00 \$, avant taxes, représentant des honoraires professionnels dans le dossier des relations de travail des pompiers, ainsi que pour un arbitrage de différend, pour la période se terminant le 30 avril 2016.

Séance ordinaire du 6 juin 2016

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Renée Tremblay, architecte – Honoraires professionnels d'architecture –Plans et devis de l'appel d'offres pour la construction du pavillon multifonctionnel au parc des Grès

2016-06-242

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Renée Tremblay, architecte, des factures nos 1962-16-02 et 1962-16-03, au montant respectif de 7 500,00 \$ et 800,00 \$, avant taxes, pour un montant total de 8 300,00 \$, représentant les honoraires professionnels pour la réalisation des plans et devis, ainsi que la gestion de l'appel d'offres (support technique) pour la construction du pavillon multifonctionnel au parc des Grès. (Résolution 2015-04-143)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Techni-Consultant inc. - Honoraires professionnels – Assistance technique – Devis (luminaires DEL, site de neiges usées et panneau des Gouverneurs)

2016-06-243

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Techni-Consultant inc. de la facture n° QV137 de 850,00 \$, avant taxes, représentant des honoraires pour une assistance technique dans la conception de trois devis, se rapportant respectivement à l'achat et l'installation de luminaires DEL, l'entretien du site de neige (Régie) et la réalisation du panneau des Gouverneurs. (résolution numéro 2016-02-068)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Claude Grenier Ressources humaines – Honoraires professionnels – Dossier équité salariale et présélection inspecteur-adjoint

2016-06-244

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Claude Grenier Ressources humaines des factures nos 4867, 4871, 4882, 4886 et 4890, respectivement d'un montant de 921,70 \$, 707,95 \$, 570,00 \$, 190,00 \$ et 237,50 \$, pour un total de 2 627,15 \$, avant taxes, représentant les honoraires professionnels concernant le dossier de l'équité salariale et le processus d'embauche.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

MRC de Maskinongé – 2^e versement – Quote-part 2016

2016-06-245

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 6FD000149 à la MRC de Maskinongé, au montant de 166 908,00 \$, représentant le 2^e versement de la quote-part 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Engagements de crédits – Juin 2016

2016-06-246

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits, le transfert budgétaire et l'affectation de surplus suivants :

Séance ordinaire du 6 juin 2016

Engagements de crédits :

Description	Compte G/L	Montant
Matériel promotionnel	02.70150.345	294,86 \$
Fête nationale – surveillance de nuit – Parc des Grès	02.70150.451	200,00 \$
Les Frères Lemay	02.70150.459	3 500,00 \$
Troupe Caravane (animation familiale)	02.70150.459	1 049,90 \$
Loge artistes	02.70150.459	150,00 \$
NOVEL – (son et éclairage)	02.70150.459	2 030,00 \$
Feu d'artifice – Groupe Orion	02.70150.459	2 850,00 \$
Parc des Grès (2 ^e conteneur)	02.70150.516	794,00
Fête nationale - Chapiteau (30 par 80)	02.70150.516	866,00 \$
Fête nationale : Budget des bénévoles	02.70150.610	100,00 \$
Boisson et chips pour le bar	02.70150.610	700,00 \$
Bière du Trou du diable	02.70150.610	400,00 \$
Installation d'une sortie d'eau 1 pouce et 1/2 pour le garage (lavage intense des véhicules)	02.32010.522	825,00 \$
Pluvial (chambre de rétention d'eau) rue Beaulieu	02.32000.521	5 000,00 \$
Pluvial (chambre de rétention d'eau) secteur Sable Fin	02.32000.521	7 000,00 \$
Achat de cèdres (cimetière St-Thomas)	02.32000.521	420,00 \$
Achat d'un ponceau (5 ^e Rang)	02.32000.521	727,10 \$
Sandblast (sablage au jet) et peinture camion n° 10-07 (50% du montant)	02.32020.525	1 471,17 \$
Sandblast (sablage au jet) et peinture camion n° 10-07 (50% du montant)	02.33020.525	1 471,17 \$
Scellement fissure	02.32000.459	12 598,29 \$
Formation santé/sécurité sur les chantiers de construction	02.32000.454	1 250,56 \$
Remplacement d'une pompe étangs aérés	02.41400.521	8 398,15 \$
Achat d'herbicide pour les étangs aérés	02.41400.521	1 574,85 \$
Manette de porte de garage	02.22000.649	120,76 \$
Caméra pour feu de cheminée et intérieur du mur	02.22000.649	125,98 \$
TOTAL		53 917,79 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

2016-06-247

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès dépose une demande d'aide financière de 20 000 \$ pour des travaux d'amélioration de la chaussée (rechargement), de remplacement de ponceaux, et de reprofilage des fossés sur le 5^e Rang, à monsieur Marc H. Plante, député provincial, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour l'année 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. Congrès de la Fédération québécoise des municipalités – Inscription

2016-06-248

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le maire ainsi que trois conseillers à

Séance ordinaire du 6 juin 2016

assister au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra à Québec, du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016 inclusivement, et de défrayer tous les frais inhérents à cette activité, dont le coût de l'inscription de 720,00 \$ par personne, pour un montant total de 2 888,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. Mandat à ASQ Consultant en avantages sociaux – Gestion du régime d'assurance collective

CONSIDÉRANT que le cabinet, ASQ Consultant en avantages sociaux, effectue la gestion du régime d'assurance collective des municipalités membres de la région de la Mauricie et qu'il a participé à la rédaction de l'actuel cahier des charges, en collaboration avec l'ensemble des municipalités participantes;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adhère à ce regroupement d'assurance collective;

CONSIDÉRANT que le cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux a déposé une offre de services afin de nous appuyer dans la gestion de ce regroupement régional;

CONSIDÉRANT que la rémunération payable au cabinet ASQ CONSULTANT est incluse dans les coûts qui nous seront proposés par l'assureur qui aura été retenu et qu'aucune autre somme d'argent supplémentaire ne sera requise;

2016-06-249

POUR CES MOTIFS, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que le Conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès confie à ASQ Consultant en avantages sociaux le mandat de gestion de ce regroupement régional d'assurance collective;

Qu'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Pierre Piché du cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Assurance collective - Délégation à la MRC de Mékinac pour demande de soumissions

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès offre à son personnel une assurance collective en association avec un regroupement d'autres municipalités locales de la région de la Mauricie;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public doit être lancé en vue du contrat annuel prévu pour débiter le 1^{er} octobre 2016;

CONSIDÉRANT qu'un cahier des charges a été élaboré par ASQ CONSULTANT, cabinet en avantages sociaux et M. Pierre Piché, conseiller en assurance et rentes collectives, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités locales participantes;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a proposé d'agir au nom de tous pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

Séance ordinaire du 6 juin 2016

CONSIDÉRANT les dispositions prévues aux articles 14.3 et 14.4 du *Code municipal du Québec*;

2016-06-250

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et il est résolu :

Que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès délègue à la MRC de Mékinac son pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par le délégataire;

Qu'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Pierre Piché du cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Octroi de contrat – GHD Consultants Ltée - Contrôle qualitatif des matériaux en chantier – Travaux d'asphaltage sur la rue Biron

CONSIDÉRANT que quatre (4) propositions ont été reçues pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux durant les travaux d'asphaltage de la rue Biron;

CONSIDÉRANT que l'ingénieur de la MRC de Maskinongé, M. Adil Lahnicchi, a vérifié la soumission de GHD Consultants Ltée, le plus bas soumissionnaire conforme, et qu'il en fait la recommandation;

2016-06-251

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à GHD Consultants Ltée le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux durant les travaux d'asphaltage de la rue Biron, au montant de 1 555,00 \$, avant taxes. Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité ladite offre de services.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. Octroi de contrat – Équipements Récréatifs Jambette inc. – Modules de jeux et balançoire de parc

2016-06-252

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Équipements Récréatifs Jambette inc. le contrat pour la construction d'un module de jeux, au coût de 6 751,07 \$ et d'une balançoire, au coût de 2 207,00 \$, pour un montant total de 8 958,07 \$, avant taxes.

Il est de plus résolu d'affecter cette somme au fonds de parcs et terrains de jeux, pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Autorisation d'utilisation d'un habit de combat au Grand Prix de Trois-Rivières par un pompier

2016-06-253

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le capitaine Éric Vincent à utiliser son habit de combat du Service incendie de Saint-Étienne-des-Grès lors du

Séance ordinaire du 6 juin 2016

Grand Prix de Trois-Rivières qui se tiendra les 6 et 7, 12-13 et 14 août 2016. M. Vincent est responsable de son habit de combat.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. ACSIQ – Inscription au séminaire « Ressources humaines » - Automne 2016

2016-06-254

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise Daniel Isabelle, directeur du Service incendie, à assister au séminaire de l'ACSIQ intitulé « Ressources humaines » qui se tiendra à Québec, au Manoir Victoria, les 1^{er} et 2 novembre 2016. La municipalité assumera les frais d'inscription de 399,00 \$, avant taxes, ainsi que les frais de séjour et de déplacement en considérant que la moitié des dépenses de M. Isabelle sera acquittée par la Municipalité de Saint-Boniface.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. Demande d'autorisation à la CPTAQ de madame Lise Houde à l'égard d'une partie des lots 2 545 238, 2 781 231 et 2 545 241 du cadastre du Québec, situés dans une zone agricole

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) de madame Lise Houde, représentée par monsieur Paul Desaulniers, vise l'acquisition d'une partie des lots 2 545 238 et 2 781 231 à des fins résidentielles, dans le but de régulariser l'emplacement de sa remise et surtout de son puits sis sur la propriété de monsieur Bourassa, terrain qu'elle et ses auteurs ont d'ailleurs toujours occupé;

CONSIDÉRANT qu'une promesse d'échange a été établie entre madame Houde et monsieur Bourassa, dans laquelle madame Houde cède, en contrepartie, une petite pointe de terrain (lot 2 545 241) à monsieur Arthur Bourassa;

CONSIDÉRANT que cette demande d'autorisation ne contrevient pas à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que l'autorisation demandée n'aura pas d'impact négatif sur les activités agricoles avoisinantes;

2016-06-255

À CES CAUSES, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve et appuie la demande de madame Lise Houde auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Demande de dérogation mineure de M. Denis Beaulieu à l'égard de l'immeuble sis au 145, rue Roland, lot 2 545 404 du cadastre du Québec

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Denis Beaulieu consiste à permettre la construction d'un bâtiment accessoire en cour latérale donnant sur rue et en cour arrière donnant sur rue, ainsi qu'à régulariser l'implantation de la remise existante sur le lot 2 545 404 du cadastre du Québec, situé dans la zone RU-03.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) à la suite de l'étude du dossier;

Séance ordinaire du 6 juin 2016

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

2016-06-256

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Denis Beaulieu concernant le lot 2 545 404 du cadastre du Québec, situé dans la zone RU-03, à l'effet d'autoriser la construction d'un bâtiment accessoire en cour latérale donnant sur rue et en cour arrière donnant sur rue, ainsi qu'à régulariser l'implantation de la remise existante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17 Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès – Nomination de représentants à titre d'observateurs

CONSIDÉRANT qu'une entente sous forme de transaction au sens de l'article 2631 du C.c.Q. est intervenue le 18 janvier 2016 et que cette dernière a été homologuée par l'honorable juge Benoît Dumoulin, j.c.s. le 21 janvier 2016;

CONSIDÉRANT que l'article 10 de la transaction prévoit que la RGMRM accepte qu'un citoyen supplémentaire soit invité aux réunions du Comité de vigilance à titre d'observateur avec droit de parole, mais sans droit de vote;

CONSIDÉRANT que l'article 11 de la transaction prévoit qu'un même citoyen ne pourra être invité à plus de deux (2) séances du Comité de vigilance par année;

CONSIDÉRANT que l'entente ne prévoit pas qu'une rencontre du Comité de vigilance puisse se faire sans la présence du citoyen observateur, ce qui nécessite donc, logiquement, qu'il y ait plus d'un membre citoyen observateur qui soit désigné dans l'éventualité où le Comité de vigilance décidait de prévoir la tenue de plus de deux (2) séances par année;

CONSIDÉRANT que le second membre observateur sera ainsi appelé à remplacer le premier membre observateur, lequel ne peut cumuler plus de deux (2) séances par an;

CONSIDÉRANT que les règlements internes du Comité de vigilance prévoient la tenue de quatre (4) séances par année;

2016-06-257

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomment les citoyens suivants :

-Mme Véronique Dugré
-M. Jacques Groleau

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Autorisation de signataires – Protocole d'entente - Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS) – « Sentier pédestre : Parcours actif »

CONSIDÉRANT que la directrice des loisirs, madame Karine Perreault, conformément à la résolution 2016-03-117, a présenté une demande financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS) de la MRC de Maskinongé dans le but d'aménager un sentier pédestre reliant deux quartiers et offrant des stations d'exercice en milieu naturel;

Séance ordinaire du 6 juin 2016

CONSIDÉRANT qu'une subvention de 29 380,25 \$ a été accordée dans le cadre du PSPS pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT que cette subvention est conditionnelle à la signature du protocole d'entente entre la MRC de Maskinongé et la municipalité;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ce protocole d'entente et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

2016-06-258

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice des loisirs, madame Karine Perreault, à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès. Le protocole d'entente fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Autorisation d'achat d'équipement et d'octroi de contrat – Versagym – « Sentier pédestre : Parcours actif »

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2016-03-117, adoptée le 7 mars 2016, par laquelle le conseil municipal autorisait la directrice des loisirs, Karine Perreault, à présenter une demande à la MRC de Maskinongé dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS), afin d'aménager un sentier pédestre reliant deux quartiers et offrant des stations d'exercice en milieu naturel;

CONSIDÉRANT qu'une subvention de 29 380,25 \$ a été accordée dans le cadre du PSPS pour la réalisation de ce projet;

2016-06-259

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'achat d'équipement pour aménager le sentier pédestre et octroie le contrat à Versagym inc. au coût de 7 417,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Demande d'autorisation – Utilisation de rues - Demi-Marathon Marcel-Jobin

2016-06-260

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise, le dimanche 14 août 2016, le Club Milpat Mauricie à emprunter les rues de la municipalité, pour la tenue de la 20^e édition du Demi-Marathon Marcel-Jobin : soit l'avenue Omer-Bourassa, le 6^e Rang ainsi que le 7^e Rang.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Demande d'autorisation - Inscription à la formation DAFA des animateurs de camp de jour de la MRC de Maskinongé

CONSIDÉRANT l'offre reçue d'Animation Plus pour la formation DAFA des animateurs de camp de jour sur le territoire de la MRC de Maskinongé ;

2016-06-261

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'inscription, à la formation DAFA, de quatre (4) moniteurs du camp de jour,

Séance ordinaire du 6 juin 2016

soit Alexandra Poulin, Jérémy Paquette, Marianne Loranger et Megan Blanchet, comme suit :

- Formation « A » : 3 moniteurs au coût de 45,50 \$, l'inscription, pour un total de 136,50 \$;
- Formation « B » : 1 moniteur au coût de 40,25 \$, l'inscription, pour un total de 40,25 \$;

Pour un montant global de 176,75 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Autorisation d'embauche de moniteurs - Fête nationale

2016-06-262

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'embauche de trois (3) moniteurs pour l'animation de la Fête nationale, pour une journée, sur une période 4 heures de travail. Le salaire versé aux moniteurs est le salaire minimum plus un dollar, soit 11,75 \$/heure, auquel s'ajoutent des avantages sociaux, le tout tel que spécifié à la convention collective.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Coopérative jeunesse de services (CJS) – Aide financière pour les aînés et les jeunes familles

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de la politique familiale municipale, le conseil municipal désire améliorer l'accès aux services offerts par la Coopérative jeunesse de services (CJS) pour les aînés et les jeunes familles de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès;

2016-06-263

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie une aide financière à la Coopérative jeunesse de services (CJS) de 500 \$ pour subventionner les travaux exécutés chez les aînés et de 500 \$ pour des services de gardiennage auprès des jeunes familles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Autorisation de demande de subvention – Programme Emplois d'Été – Échanges étudiants – Accueil d'un jeune en immersion française au sein du Camp de jour 2016

CONSIDÉRANT que le programme Emplois d'Été – Échanges étudiants offre aux jeunes de 16 et 17 ans l'occasion de vivre une expérience de travail visant l'apprentissage et le perfectionnement d'une langue seconde au sein d'une organisation à but non lucratif évoluant dans une langue étrangère;

CONSIDÉRANT que le programme permet à chaque participant de bénéficier d'un emploi subventionné correspondant au salaire d'un employé rémunéré au salaire minimum de la province où il séjourne, pour un total de trente-cinq (35) heures par semaine;

CONSIDÉRANT que le programme dure six (6) semaines, soit du 4 juillet au 12 août 2016, et que cette période couvre le Camp de jour 2016;

Séance ordinaire du 6 juin 2016

CONSIDÉRANT que la subvention demandée concernerait un jeune qui parle une autre langue que le français et qui habite à Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT qu'un autre jeune de Saint-Étienne-des-Grès, par cette demande de subvention, pourrait aussi bénéficier de la même expérience ailleurs au Canada;

CONSIDÉRANT qu'il en coûterait 100 \$ à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, en lien avec les frais des bénéfices marginaux à déboursier, pour les six semaines d'immersion du jeune qu'elle accueillerait;

2016-06-264

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'accueil et l'immersion d'un jeune au sein de son Camp de jour 2016, dans le cadre du programme Emplois d'Été – Échanges étudiants, du 4 juillet au 12 août 2016, et accepte de défrayer des frais de 100 \$ pour la période de six (6) semaines.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

25. Appartenance Mauricie – Demande d'achat de calendriers historiques 2017 portant sur le thème du rôle de la Mauricie dans l'histoire du Canada

2016-06-265

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès procède à l'achat de 25 calendriers historiques, édition 2017, portant sur le thème du « rôle de la Mauricie dans l'histoire du Canada », au coût de 10,00 \$ chacun, pour un montant global de 250 \$, à l'organisme Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26. Plaque commémorative des maires de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès – Attestation de propriété de la Société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès

2016-06-266

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès atteste que la plaque commémorative des maires de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, couvrant la période de 1867 à nos jours, est la propriété de la Société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27. Motion de remerciements – Monsieur Denis Lacerte– Don d'un bâtiment pour exercice des pompiers

2016-06-267

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès remercient chaleureusement monsieur Denis Lacerte d'avoir fait don d'un bâtiment, situé au 620, avenue Saint-Thomas-de-Caxton Nord, pour l'exercice des pompiers, par sa mise à feu effectuée le 4 juin 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 6 juin 2016

28. Affaires diverses

28.1 Exercice d'équité salariale – Autorisation à payer les rétroactions

2016-06-268

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement des rétroactions dans le cadre de l'exercice d'équité salariale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

28.2 Autorisation de placement temporaire – Banque Laurentienne

2016-06-269

CONSIDÉRANT que la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie n'est pas en mesure d'offrir à la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès un taux de rendement satisfaisant pour les placements temporaires;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la direction à effectuer des placements temporaires à la Banque Laurentienne. Il est de plus résolu d'autoriser la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer tous les documents relatifs à l'ouverture d'un compte.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 12
Fin : 20 h 27

29. Clôture de la séance

2016-06-270

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que la séance soit levée à 20 h 27.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière